Les élections législatives dernières ont vu 126 député·es du FN / RN (dont trois « apparenté·es ») accéder aux bancs de l'Assemblée nationale. Cette situation est inédite, depuis la création, par un ancien tortionnaire de la guerre d'Algérie, aidé d'un ancien engagé volontaire dans la Waffen-SS, du parti de la haine, en 1972.

Si la non-obtention d'une majorité absolue à l'Assemblée nous offre un temps de répit, cet état de fait pourrait rapidement se transformer en sursis…

La progression du nombre de voix obtenues par le FN / RN lors des élections présidentielles, ainsi que la promulgation de lois que l'extrême droite aurait pu revendiquer, montrent que le discours fasciste s'est installé durablement dans la société française. Les élections européennes ont donné 131 sièges aux deux groupes d'extrême droite, et dès le premier tour des législatives, 37 député·es RN étaient déjà à l'Assemblée.

Ne soyons pas dupes. Malgré son vernis de respectabilité acquis dans les urnes, le FN / RN reste un parti antisocial, raciste, antisémite, islamophobe, sexiste, LGBTphobe ET fasciste. Son ADN reste le rejet de l'autre dans ses différences. Il porte toujours la haine et la division. Arrivé au pouvoir, il attaquera nos droits, la démocratie et, comme il l'a fait dans les mairies, il tentera de confisquer le pouvoir par tous les moyens.

La culture sera toujours la cible de l'extrême droite

L'extrême droite hait toute forme d'émancipation des travailleur·ses. La culture, et *a fortiori* le spectacle vivant, sont de tous temps et de tous pays, leur cible : censure, dé-financement, groupes de pression… L'extrême droite rêve d'une culture lucrative, mise au pas forcé derrière leur idéologie, voire porteuse de propagande. Dernier exemple en date : le théâtre d'Hénin-Beaumont, ville dirigée par le RN depuis 10 ans, qui fait l'objet d'une autoritaire reprise en main par la municipalité depuis plusieurs mois.

Philippe Ballard, porte-parole du RN et député dans l'Oise, a été nommé par le nouveau Premier ministre, rapporteur de la mission « Médias, livre et industries culturelles » du Projet de Loi Finances 2025. Membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale depuis juin 2022, il a voté pour la suppression de la redevance audiovisuelle (la taxe finançant l'audiovisuel public), pour le projet de loi immigration de Darmanin et s'est abstenu sur le projet de loi inscrivant l'IVG dans la Constitution…

À l'arrière, divers groupes violents occupent le terrain. Ils s'en prennent aux migrant·es, aux personnes racisé·es, aux minorités sexuelles et aussi aux militant·es de gauche, aux syndicalistes, aux piquets de grève, aux manifestations… Souvenons-nous, en mai 2021, du théâtre d'Orléans alors occupé, attaqué par des nervis d'extrême droite.

Et ils tuent. Il faut le dire et le redire. L'extrême droite tue. Clément Méric il y a 10 ans, Federico Martín Aramburú, il y a 2 ans…

Cette situation ne peut nous laisser indifférent·es tant les « valeurs » et l'idéologie portées par le FN / RN sont aux antipodes des idéaux de solidarité et de progrès social portés par la CGT et le SYNPTAC-CGT.

La mobilisation de notre camp syndical et culturel est un impératif.

Nous, syndicalistes, avons une responsabilité particulière dans le combat contre le venin de l'extrême droite. Nous devons dénoncer avec force la stratégie du FN / RN qui consiste à dresser les travailleur·ses les un·es contre les autres. Notre devoir est de défendre, de façon intransigeante, la solidarité entre toutes et tous, quels que soient notre origine ou notre statut.

L'extrême droite est clientéliste et change de boucs émissaires selon le contexte politique. Tous les mensonges sont bons pour

diviser la classe des travailleur·ses. Ce combat syndical antifasciste doit être mené dans l'unité la plus large. Face à l'arme de la division, rien n'est plus efficace que la démonstration de notre unité, dans nos entreprises, mais aussi dans cette lutte.

C'est notamment dans cette optique que le SYNPTAC-CGT est adhérent à V.I.S.A. (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes). Cette association, regroupant maintenant plus de 260 syndicats et fédérations, se décline en VISA départementaux, pour une action collective, menée localement.

Parce que c'est en connaissant son ennemi qu'on le combat le mieux, la commission

Retrouvez toutes les affiches de la commission Lutte contre l'extrême droite et ses idées du SYNPTAC-CGT, pour orner vos tableaux syndicaux de nos couleurs antifascistes !

Lutte contre l'extrême droite et ses idées du SYNPTAC-CGT va bientôt faire circuler un questionnaire, pour mesurer les effets sur le spectacle vivant des politiques d'extrême droite. Vous êtes délégué·e régional·e, syndical·e ou simplement syndiqué·e ? Et vous subissez l'administration d'une ville, d'un département ou d'une région tenue par l'extrême droite ? Votre expérience nous regarde tous·tes. ■

Le fascisme et ses idées se combattent localement.

Rejoins le VISA de ton département !

VIGILANCE ET INITIATIVES SYNDICALES ANTIFASCISTES - VISA www.visa-isa.org

Allier (03)
Ariège (09)
Bouches-du-Rhône (13)
Calvados (14)
Charente (16)
Côtes-d'Armor (22)
Finistère (29)
Hérault (34)
Ille-et-Vilaine (35)
Isère (38)
Loire-Atlantique (44)
Pyrénées-Orientales (66)
Rhône (69)
Savoie (73)
Haute-Savoie (74)
Ile-de-France (75)
Seine-Maritime (76)
Var (83)

Contacte le SYNPTAC-CGT ou VISA, pour avoir plus d'info.

BULLETIN D'ADHÉSION AU SYNPTAC-CGT

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

CP |_|_|_|_|_| COMMUNE .....

DATE |_|_| |_|_| |_|_|_|_| SIGNATURE

Bulletin à remettre à un responsable SYNPTAC-CGT ou à renvoyer au **SYNPTAC-CGT – 3 rue du Château-d'Eau – 75010 Paris**

Cotisation mensuelle égale à 1 % de vos revenus avant le prélèvement à la source

Pour les salarié·e·s intermittent·e·s : 1 % des revenus (salaires + indemnités pôle emploi)

Pour les autres (CDI, CDDU, CDII, etc.) : 1 % du salaire net

Synptac-CGT, résolument antifasciste. Pourquoi ?

NOS LIEUX DE TRAVAIL NE SONT PAS DES ESPACES D'EXPRESSION FASCISTE.

“Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine [...], de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée.”

(Art.225-1 du Code Pénal)

LA DISCRIMINATION AU TRAVAIL, ÇA NOUS REGARDE TOUS·TES. S'ATTAQUER À UN·E TRAVAILLEUR·SE, C'EST S'ATTAQUER À TOUS·TES !

synptac@synptac-cgt.com

Le SYNPTAC-CGT est le syndicat des personnels technique, administratif et d'accueil du spectacle vivant et de la prestation technique. Il fait partie de la Fédération CGT Spectacle.

Bourse du Travail, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris
01 42 08 79 03
www.synptac-cgt.com

Syndicat National des Professionnel·les du Théâtre et des Activités Culturelles
Synptac cgt